



Concours

Ma Jolie Boule de Noël



Règlement

Article 1 : La ville de Comines organise du 6 au 17 décembre 2024.

► Un concours de décoration de boules de Noël

Article 2 : Le Jeu Concours est ouvert à toutes personnes habitant Comines.

Décorez-là avec imagination et créativité afin de tenter de remporter un lot.

Article 3 : 100 boules de Noël à décorer seront à récupérer soit le vendredi 6 décembre au Jardin Public de 17h à 18h30 soit dès le lendemain aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Article 4 : Les boules seront à déposer décorée à la médiathèque jusqu'au mardi 17 décembre.

Article 5 : Le Jury, composé de personnes œuvrant pour la commune, choisira et évaluera les meilleures réalisations en se basant sur l'harmonie esthétique. Celui-ci prendra en considération l'état de la boule, le thème représenté, l'originalité de la décoration ainsi que les défis techniques de la production.

Article 6 : Les décisions du jury seront sans appel. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 7 : Les prix seront remis le mercredi 18 décembre à 17h30 au jardin public.

Un lot sera attribué aux 5 boules les plus réussies.